



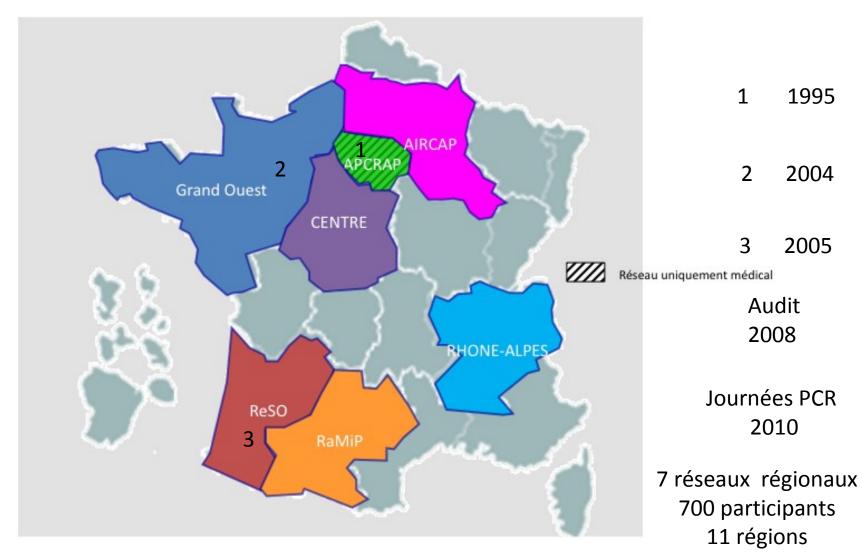
# La CoRPAR

Christian Lefaure, animateur de la coordination



# La situation il y a dix sept, sept, deux ... ans



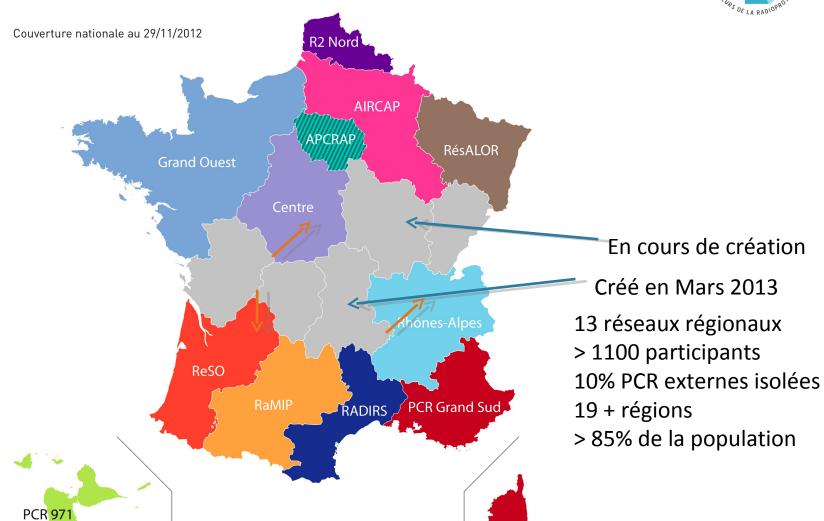




## La situation aujourd'hui

Réseau uniquement médical







# Pourquoi une coordination nationale?



#### EN 2010

Les membres PCR internes ou externes des réseaux régionaux existants se sentent moins isolés , mais...

Les animateurs de réseaux ont ressenti le besoin de se réunir Et lors de cette réunion la nécessité d'une coordination nationale a été affirmée par tous





# Pourquoi une coordination nationale?



Cette coordination a été mise en place en Octobre 2011, à la demande de tous les réseaux existants en vue de:

- \* Faciliter la vie des réseaux régionaux existants et la constitution des nouveaux réseaux
- \* Mutualiser et / ou mettre en commun:
  - Des ressources et des outils
  - Les expériences de tous les réseaux.
- \* Etre porteuse des problèmes et attentes et demandes des PCR et acteurs de la radioprotection de terrain, isolées, auprès des partenaires nationaux en liaison avec les réseaux nationaux professionnels (dentistes, vétérinaires, EDF et entreprises, pompiers,...) et les sociétés savantes (SFRP; ATSR,...) et autres organisations de la radioprotection (RPCirkus par exemple)



# Production d'une charte éthique des réseaux régionaux



En Octobre 2011, tous les réseaux régionaux ont signé une charte d'éthique préparée en coordination dont les principaux points sont:

- \* Rappel des objectifs des réseaux
  - Favoriser les échanges entre PCR
  - Etre force de proposition
  - Etre partie prenante des décisions
- \* Rappel des conditions de fonctionnement des réseaux
- Garantir l'absence de conflits d'intérêts dans leur animation/gestion
- Garantir l'indépendance des réseaux vis à vis des partenaires tant publics que privés
- Ne pas exercer de censure sur l'expression de leurs membres dans le respect de la légalité et de l'éthique

<sup>\*</sup> Cette charte a été complétée en Octobre 2012 par un règlement intérieur



# Le règlement intérieur de la coordination



L'année **2012** a donc été la première année pleine de vie de la coordination Elle lui a permis de **clarifier** les modalités de **son fonctionnement** en se dotant d'un **règlement intérieur** (document de 15 articles), qui précise, entre autre:

- le statut des deux types de membres:
- \*réseaux régionaux, membres participants à la coordination,
- \*réseaux nationaux sectoriels comme le réseau vétérinaire ou celui des dentistes, qui sont observateurs à la coordination),
- le rôle de l'animateur et
- -les relations avec les Administrations et les Entreprises.



# Porteuse des problèmes et attentes des PCR et acteurs de la radioprotection



j'évoquerai ici cinq points

Auto saisine : pour un plein accès aux données dosimétriques

Sollicité par le GT zonage du Groupe permanent Radioprotection

Auto saisine sur le rôle des réseaux dans le renouvellement de la certification des PCR

Sollicité par l'A TSR sur la moralisation de la profession de PCR externe.

Sollicité / Auto saisine: pour faire remonter les problèmes liés à la gestion des sources scellées en fin de vie



# Pour un plein accès à l'information dosimétrique



	Accès	Dose Efficace	Dose Opérationnelle	Dose Externe	Dose Interne
Travailleurs	Demande écrite	Accès à toute valeur et à l'historique dosimétrique sur demande, réponse sous pli confidentiel.			
MDT	Direct par Internet Demande écrite	Accès à toute valeur des 12 derniers mois.  Historique dosimétrique sur demande, réponse sous pli confidentiel.			
PCR	Direct par Internet		valeur des 12 rs mois.		

la PCR n'a pas accès direct à toutes les doses en particulier aux valeurs de dose aux extrémités et de dose interne (dose efficace engagée) !...

La coordination s'est autosaisie de ce problème; un document a alors circulé dans les réseaux fin 2011 début 2012



# Pour un plein accès à l'information dosimétrique Les éléments du débat



☐ la PCR doit s'assurer du respect des limites réglementaires mais surtout est l'acteur-clé de la mise en œuvre de l'optimisation de la RP. Les données issues du suivi dosimétrique constituent alors une information clé pour la PCR car elles viennent soit valider l'étude de poste soit au contraire révéler des failles dans l'évaluation prévisionnelle d'exposition. Cette situation apparait d'autant plus paradoxale qu'une des missions de la PCR est de produire l'information relative à la dosimétrie opérationnelle. ☐ La Coordination estime que les données issues du suivi dosimétrique ne peuvent être assimilées à une information diagnostique. Cela vaut aussi pour ceux relevant de l'exposition interne. En effet, la connaissance d'une contamination interne renseigne d'abord sur une situation d'exposition que la PCR devra maîtriser sans attendre. Ensuite, elle permet d'effectuer un calcul de dose (volet réglementaire). La coordination a observé l'isolement de la France sur ce sujet .



# Pour un plein accès à l'information dosimétrique La position de la CoRPAR



- □ la CoRPAR demande que les PCR puissent avoir un accès, via le système sécurisé SISERI, à l'ensemble des informations dosimétriques des travailleurs qui les concernent au même titre que le médecin du travail.
- ☐ La CoRPAR souhaite donc qu'une modification des dispositions réglementaires actuelles soit engagée en ce sens.
- ☐ Enfin, dans un tel contexte, la Coordination souhaite que des outils juridiques permettent de renforcer l'indépendance de la PCR, en particulier pour que l'employeur en-dehors des situations spécifiques où l'employeur est PCR ne puisse exiger la transmission des informations de suivi dosimétrique auxquelles il n'a pas droit ; la transmission au travailleur reste de la responsabilité du MDT.
- ☐ La prise de position a été remise à la DGT
- ☐ La coordination va être conviée à un GT sur le suivi dosimétrique des travailleurs et vous tiendra au courant



# Les réseaux sollicités pour donner leur avis sur l'évolution de l'arrêté



### zonage

\* La coordination a été saisie par le GT zonage du groupe permanent d'experts RAD pour faire remonter les problèmes pratiques rencontrés par les PCR dans l'application de la réglementation zonage et leurs attentes et propositions

Tous les réseaux se sont donc saisis de ce problème et ont fait remonter leurs réponses à l'occasion des journées organisées à Caen en Novembre 2011; le RAMIP a en particulier fédéré l'analyse des réponses à un questionnaire diffusé par plusieurs réseaux

Toutes vos remarques sont maintenant bien connues de ceux qui élaborent le nouvel arrêté



# Les réseaux et la CoRPAR se mobilisent pour que leur action de formation continue soit reconnue



- \* Dans le cadre de la préparation de l'arrêté « formation des PCR », la coordination est intervenue auprès de la DGT et de l'ASN pour réfléchir aux procédures permettant aux PCR de valider leur participation aux journées des réseaux comme élément du renouvellement de leur certification.
- \* la coordination a de ce fait créé un groupe de travail formation dit commission pédagogique nationale qui élabore un contenu pédagogique enveloppe et des propositions de procédures





La commission s'est appuyée sur :

- Fiches UE de la réforme des études de manipulateur en radiologie
- Recueil de données (RAMIP) sur les activités des PCR
- Missions des PCR (guide ASN 2011)
- Quelques enseignements dispensés lors de la formation des Cadres de Santé





#### Missions des PCR (M)

Guide ASN 2011 des présentations des principales dispositions réglementaires de radioprotection applicables en radiologie médicale et dentaire

Mission 1 : Participation à l'élaboration du dossier ASN

Mission 2 : Évaluation de la nature et de l'ampleur des risques

Mission 3 : Organisation de la Radioprotection (analyse des postes de

travail, définition des objectifs de dose, délimitation des zones...)

Mission 4 : Réalisation des contrôles de radioprotection internes et suivi

des contrôles externes

Mission 5 : Surveillance de la Radioprotection des travailleurs

Mission 6 : Participation à la formation des travailleurs

Mission 7 : Gestion des dépassements de dose (faire cesser les causes

de dépassements,...)

#### En collaboration avec le médecin du travail

Mission 8 : Réalisation de la fiche d'exposition

Mission 9: Classement du personnel

Mission 10 : Evaluation des risques liés à l'usage des RI





#### Résultats:

- -8 fiches d'enseignements "cœur de métier "
- -référencées avec les missions des PCR (M) :
- \* <u>5 "cœur de métier"- savoirs théoriques et pratiques</u>
  - Physique fondamentale et appliquée Technologie
  - Radiobiologie
  - Réglementation Législation
  - Démarche qualité Gestion des risques
  - Formation Communication
- \* 3 "cœur de métier " savoirs associés
  - Démarche projet
  - Management
  - Initiation à la recherche et à la rédaction





	:	_	ᄂ	_	1
Н	ı	( `	r١	e	1
		~		_	_

Fiche 1 - PHYS	IQUE FONDAM	ENTALE et APPL	es et pratiques - LIQUEE - TECHNOLOGIE
CM:	т	): non	M = 2, 3,4, 5,6,7, 10
		Pré-requis :	
		Objectifs:	
<ul> <li>Connaître les grands princi</li> <li>Savoir expliquer les modali</li> <li>Connaître le processus d'a scanographie</li> </ul>	pes de l'imagerie mé tés de production de cquisition de l'image expliquer leur influe	édicale (médecine nu les RI len radiologie de proj nce sur la qualité de l	ysiques dans le domaine médical cléaire compris) et de la radiothérapi jection, en médecine nucléaire et en l'image et sur la radioprotection
	Elén	nents de contenu :	
Principe de l'activimètre	i de la désintégration es et les rayonnemen mement d'un tube rad er (technologie, indi ma caméra et d'une l' s radioactifs nécess prisation de l'image	nts corpusculaires- No liogène, indicateur de icateur de dose) TEP saires à l'obtention	otion de transfert d'énergie dose,) de l'image en médecine nucléaire
Les principaux détecteurs et			





	_				
_	:	_	ı_	_	7
-		$\boldsymbol{\Gamma}$	n	6	•
		ι.		$\overline{}$	•

C	CEUR DE METIER – Savoir Fiche 7 - MANAGEMI	
CM:	TD : oui	M = 2,3, 5 6, 7,
	Pré-requis :	
	Objectifs :	
Etre sensibilisé à la technique du m	anagement pour :	
- organiser et planifier le travail		
- optimiser les relations avec les part	tenaires et/ou équipes	
<ul> <li>négocier avec les fournisseurs</li> <li>motiver son personnel</li> </ul>		
- participer aux réunions institutionne	iles	
<ul> <li>rapporter au niveau supérieur</li> <li>collaborer avec les différents acteu</li> </ul>	or diana institution	
- collaborer avec les differents acteu	rs d'une institution	
	Eléments de contenu	11
techniques de négociation, d'animat initiation à la psychologie du travail		
concept de motivation outils d'organisation du travail (arbi	ne des priorités \	
outils d'analyse et de synthèse	re des priorités)	
études de situations professionnelles		
préparation d'une réunion (ODR, ge	estion du temps, CR)	
Recommandations pédagogiques	: Modalii	tés d'évaluation :
	Crithre	es d'évaluation :
	Cinere	o d evaluation .





#### Cahier des charges :

Le contenu de la journée de formation continue doit être défini en "action pédagogique" qui doit préciser :

- \* les objectifs
- \* le public concerné
- \* le nombre de stagiaires
- \* les moyens pédagogiques utilisés (support audio-visuel, ateliers...)
- \* la durée
- \* le contenu des enseignements (ceux en lien avec les missions

- de PCR doivent être référencés)
  \* les noms et fonctions des intervenants
- \* le coût
- \* les coordonnées du responsable de la session de formation
- \* les critères d'évaluation : de la session de formation et des connaissances acquises par les participants



Remise d'une attestation de présence et de formation continue





Est conviée par la DGT à une réunion (Mai 2013) avec le COFRAC, l'AFNOR, le CEFRI et les autres acteurs de la formation des PCR

Nous espérons trouver des modalités acceptables pour tous (autonomie des réseaux; bonnes relations avec les organismes de formation certifiés, coût acceptable...)

L'objectif: que ces journées soient prises en compte dans le renouvellement de la certification



#### Moraliser la profession de PCR externe



La coordination, à la demande de l'ATSR, participe avec d'autres organisations, à une Commission qui va rédiger une charte déontologique pour les PCR ainsi que des référentiels par secteur.

L'objectif initial, accepté par tous, est d'améliorer la qualité et les compétences des PCR externes, en particulier dans le secteur de la radiologie médicale, odontologique et vétérinaire;

La proposition initiale de l'ATSR était de mettre en place une certification ou une labellisation.



### Moraliser la profession de PCR externe



- Avril. 2012 Prise de position de la CoRPAR :
  - Légitimité attribuée par les PCR externes appartenant aux différents réseaux;
  - Avis favorable concernant le besoin d'améliorer la qualité de prestations des PCR Externes;
  - Avis défavorable de la CorPAR concernant la mise en place d'une labellisation / certification.



### Moraliser la profession de PCR externe



Juin. 2012 – Participation de la CoRPAR au groupe de travail de l'ATSR:

Abandon par l'ATSR du projet de labellisation / certification au profit :

D'une charte ou code de déontologie; D'un contrat d'externalisation type; D'un référentiel sous forme de guide de bonnes pratiques.

Tout reste à faire.



# Gérer la fin de vie des sources scellées dans le nucléaire diffus et le médical



Avril 2013 – constat: le système en place est essentiellement adapté aux INB

Il ne tient pas compte des caractéristiques des sources rencontrées dans le nucléaire diffus et le médical. Cela occasionne des surcoûts aberrants.

La CoRPAR mandate P Barbey et B Hajji pour porter la problématique dans les instances concernées (entre autres participer au GT sources présidé par le ministère de l'Ecologie)

Pour alimenter ce GT, la CoRPAR demande aux divers réseaux de faire remonter du REX (questionnaire) sur les problèmes rencontrés.



## Alors n'hésitez pas



- A faire remonter vos problèmes
- À faire part de vos idées
- La CoRPAR pourra s'autosaisir de nouveaux problèmes à votre initiative
- Et si votre réseau est sollicité, donnez votre opinion, la CoRPAR sera encore plus légitime
- MERCI